



RÉPUBLIQUE DU RWANDA

MINISTÈRE DE LA SANTÉ **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Référentiel de Compétences de la sage-femme A1 au Rwanda

Version Intermédiaire 1 : Juin 2006

Mode d'emploi

Ce Référentiel de Compétences explicite les cadres de référence en santé, en pédagogie ainsi qu'une mise au point sur la particularité de l'approche par compétence et la liste des abréviations utilisées dans le référentiel.

Il comprend en outre et par année d'étude :

- les Objectifs Continués d'Intégration (OCI) qui synthétisent par année d'étude ce qui est attendu de l'étudiant en situation de stage
- les Familles de situations (FS) précisant les types de situations auxquelles les étudiants doivent pouvoir faire face en cours et en fin d'année et les conditions d'évaluation
- les compétences visées par la formation, qui reflètent les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être à acquérir par l'étudiant. En ce sens, le Référentiel est un guide, tant pour l'enseignant que pour l'étudiant et ce, pour l'enseignement théorique et pratique
- les paliers de compétences représentant des sous compétences à maîtriser par année d'étude et précisant les étapes à franchir vers l'apprentissage de chaque compétence. Les chiffres précédant la description de chaque PC sont à lire de la manière suivante :
  1.2.1. : le premier chiffre correspond à l'année, le second chiffre correspond à la compétence, le troisième chiffre correspond au numéro du palier dans cette compétence
- les critères permettant de vérifier l'atteinte des PC. Ils sont de deux catégories : les critères minimaux (CM) et les critères de perfectionnement (CP)
- le tableau synoptique permettant la lecture de l'évolution des PC au cours des trois années d'étude
- la liste des problèmes de santé prioritaires et les programmes verticaux ainsi que les références bibliographiques et le lexique.

Note : Lire chaque fois que nécessaire : «apprenant / apprenante» «client / cliente» «infirmier / infirmière».

Abréviations

1	**APC**	Approche Par Compétences
2	**CCC**	Communication pour le Changement de Comportement
3	**CPN**	Consultation Prénatale
4	**CPS**	Consultation Préscolaire
5	**CS**	Centre de Santé
6	**EE**	Encadreur Enseignant
7	**EP**	Encadreur Praticien
8	**F.S.**	Famille de Situations
9	**PC**	Palier de Compétence
10	**PF**	Planning Familial
11	**P.E.V.**	Programme Elargi de Vaccination
12	**P.N.I.L.P.**	Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme
13	**P.N.I.L.T.**	Programme National Intégré de Lutte contre la Tuberculose
14	**P.V.VIH**	Personne Vivant avec le VIH/SIDA
15	**P.T.M.E./ P.M.T.C.T.**	Prévention de la Transmission Mère-Enfant / Prevention of Mother Child Transmission
16	**SMI**	Santé Maternelle et Infantile
17	**SSP**	Soins de Santé Primaires
18	**TBC**	Tuberculose
19	**TPI**	Traitement Préventif Intermittent
20	**V.C.T./C.D.V.**	Voluntary Counseling and Testing/ Conseil et Dépistage Volontaire

Références bibliographiques

- PERRENOUD Ph. *«Construire un Référentiel de Compétences pour guider une formation professionnelle»* Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 2001.
- ROEGIERS X. (avec la collaboration de J-M. DE KETELE), *«Des situations pour intégrer les acquis scolaires»* De Boeck & Larcier, 2003.
- *«Référentiel de Compétences Infirmières, République Démocratique du Congo»*, Ministère de la Santé, RDC, 2004.
- *«Référentiel de Compétences Bachelier en Soins Infirmiers»*, ISEI, Belgique, 2005.
- *«Profil de formation, Bachelier en Soins Infirmiers»*, ITEHO Jeanne d'Arc, version 2005-2006.
- *«Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé»*, 1986



CADRE DE RÉFÉRENCE EN SANTÉ

La construction du référentiel de compétences pour les sages-femmes A1 est née du souci d'adéquation entre l'apprentissage au cours de la formation et les exigences des activités de la vie professionnelle dans le pays.

L'objectif est l'amélioration des compétences professionnelles pour assurer des soins de qualité à tous les niveaux des services de santé.

Le cadre de référence est celui des soins de santé primaires et de la promotion de la santé.

Les principes d'action en promotion de la santé se réfèrent particulièrement :

- à l'adaptation des stratégies pour faire face aux inégalités devant la santé;
- au développement des procédures d'assurance de la qualité;
- au renforcement des compétences et des actions pour l'éducation et la formation ;
- à l'articulation entre le champ de la promotion de la santé et les autres champs d'action politique.

Les domaines d'action sont :
les soins curatifs, la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies courantes et le VIH/SIDA, la coordination et le suivi des programmes de santé.

CADRE DE RÉFÉRENCE EN PÉDAGOGIE

POURQUOI UN RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ?

Pour décrire les objectifs et les finalités de la formation.

Ce référentiel sert de cadre de référence pour former des sages-femmes aptes à assurer les démarches en promotion et prévention, à réaliser des soins conformes aux attentes de la famille et des professionnels de la santé. Par ailleurs il donne une vision globale sur les objectifs de la formation. Les compétences attendues de la future professionnelle sage-femme sont :

Les compétences attendues du futur professionnel infirmier sont :

1. **Exercer la profession en conformité avec le code de déontologie professionnelle et l'éthique.**
   Construire son identité professionnelle en développant un comportement en lien avec la déontologique et l'éthique.
2. **Créer et entretenir une relation et une communication professionnelles.**
   Mettre en œuvre des capacités de communication, des relations aidantes d'échange dans le respect mutuel avec un client, son entourage, un groupe et l'équipe.
3. **Analyser une situation en lien avec des problèmes de santé et contribuer à leur résolution en développant un esprit critique.**
   Collecter des données afin d'identifier les problèmes de santé des individus, des familles ou des groupes/communautés et prendre des décisions pertinentes d'une manière participative.

4 **Réaliser les techniques de soins et offrir des services de qualité.**
Réaliser et adapter les techniques des soins et offrir d'autres services, de manière globale, continue et intégrée en partenariat avec l'individu, la famille ou la communauté.

5 **Gérer les ressources.**
Utiliser rationnellement les ressources en répondant efficacement aux besoins des individus, des familles, des communautés et de l'institution.

Il s'agit là des 5 compétences-clés à acquérir en cours de formation.

Quelle est la particularité de l'approche par compétences ?

L'approche par compétences part des compétences-clés. Elles sont les fils conducteurs tant pour l'élaboration du programme que du curriculum (ensemble du système de formation : cours / stages / méthodes / évaluation). En effet, l'approche classique (transmissive) a montré ses limites quant au transfert, à l'utilisation des savoirs en situation. C'est pourquoi ce référentiel est basé sur l'approche par compétences.

L'acquisition des compétences implique un engagement dans des méthodes pédagogiques qui permettent d'aller au-delà de la transmission et de la restitution des savoirs. C'est ainsi que la mise en œuvre du curriculum privilégiera les études de cas et les mises en situations, dont le «skills lab», et par là, l'engagement pour les méthodes en pédagogies actives.

Les cinq compétences-clés ainsi que les Familles de situations devront permettre d'agencer les savoirs, savoir-être, savoir-faire et renforcer l'intégration.

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION

L'apprenant se familiarise au système de santé. Pour cela, il réalise un rapport d'observation et d'analyse relatif à la communauté et au centre de santé. Il prend en charge en médecine et en chirurgie deux clients en situation simple.

FAMILLES DE SITUATIONS

F.S. HÔPITAL DE 1ÈRE RÉFÉRENCE

Dans un service de médecine interne et de chirurgie, l'apprenant prend en charge 2 clients nécessitant des soins courants. La situation sera simple. Ils ne sont pas porteurs d'appareillages, sont conscients et capables de communiquer. Lors de l'évaluation certificative :

- il présente à l'encadreur, une analyse écrite de la situation du client, et réalise oralement une autoévaluation de sa démarche en fin de matinée
- il preste au moins 3 soins de la liste de 1ère année. L'apprenant doit avoir le temps de prendre connaissance du client et de son dossier.

L'évaluation certificative aura lieu durant la dernière semaine de stage, après des évaluations formatives durant la période de stage.

L'apprenant rédige un rapport de fin de stage sur base d'un canevas.

F.S. COMMUNAUTÉ

Dans la zone de rayonnement du centre de santé où l'apprenant est affecté, il :

- participe aux réunions du comité de santé
- assiste à des causeries éducatives
- participe à l'organisation des séances d'éducation pour la santé avec les animateurs de santé
- observe la salubrité environnementale (évacuation des déchets solides et liquides, présence de gîtes larvaires, hygiène de l'habitat, …)
- réalise les prestations spécifiques au domaine de l'hygiène du milieu.

L'évaluation est basée sur l'observation de l'encadreur et sur un rapport d'observation ou de visite, rédigé selon un canevas fourni par l'école; il va fournir des informations pertinentes sur les problèmes de santé, en général et des femmes en particulier, identifiés dans cette communauté (salubrité, absence d'eau potable, absence de latrines, problèmes nutritionnels les plus courants, délinquance, analphabétisme, …) et sur les différentes activités auxquelles il a participé.

F.S. CENTRE DE SANTÉ

Dans un même CS, durant son stage, l'apprenant de 1ère année observe les services, le plateau technique, les différents aspects curatifs, préventifs et de promotion de la santé, avec un intérêt plus marqué pour la femme et l'enfant, en participant aux activités suivantes :

- suivi d'un client dès son admission jusqu'à son départ
- soins infirmiers de base au client
- séance d'éducation sanitaire
- consultation infirmière, y compris les activités de laboratoire.

L'évaluation se base sur l'observation de l'encadreur et sur la rédaction d'un rapport portant sur l'observation du centre de santé.

COMPÉTENCE 1

EXERCER LA PROFESSION EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE ET L'ÉTHIQUE

PC 1.1.1 : Respecter les règles de déontologie

Critères minimaux
- Honnêteté/loyauté
- Ponctualité
- Procédure en cas d'absence
- Observation de la confidentialité des informations reçues

Critères de perfectionnement
- Application des dispositions réglementaires
- Cohérence entre ses choix, ses droits et ses devoirs

PC 1.1.2 : Prendre en charge sa formation

Critères Minimaux
- Respect des consignes
- Mobilisation effective de ses acquis
- Pertinence dans la recherche des occasions d'apprentissage
- Pertinence des objectifs d'apprentissage

Critère de Perfectionnement
- Qualité du questionnement et des initiatives d'apprentissage

PC 1.1.3 : --

COMPÉTENCE 2

CRÉER ET ENTRETENIR UNE RELATION ET UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLES

PC 1.2.1 : Etablir et entretenir une relation adéquate avec une personne

Critères Minimaux
- Présentation mutuelle
- Relation respectueuse
- Ecoute attentive
- Langage compréhensible
- Adéquation du langage verbal et non verbal

Critères de Perfectionnement
- Reformulation correcte
- Chaleur affective

PC 1.2.2 : Informer la cliente et sa famille en fonction du besoin

Critères Minimaux
- Prise en compte de la demande
- Exactitude des conseils/ informations donnés
- Utilisation des ressources matérielles disponibles

Critères de Perfectionnement
- Vérification immédiate de la compréhension du message
- Prise en considération des habitudes culturelles et/ou liées au genre

PC 1.2.3 : --

PC 1.2.4 : S'intégrer dans l'équipe

Critères Minimaux
- Respect des habitudes et normes de vie
- Participation active aux activités (réunions, …)

Critères de perfectionnement
- Adéquation des interactions avec les membres de l'équipe
- Convivialité

PC 1.2.5 : Rédiger des rapports

Critères Minimaux
- Respect du canevas
- Conformité aux règles usuelles de la langue
- Netteté du document
- Précision du contenu

Critères de perfectionnement
- Structuration de la présentation du document
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire professionnel

PC 1.2.6 : Présenter des informations au sujet d'un(e) client(e)

Critères Minimaux
- Présence de l'information dans les délais requis
- Choix pertinent des informations

Critères de Perfectionnement
- Respect des délais
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire professionnel

PC 1.2.7 : Reconnaître une situation génératrice de stress

Critères Minimaux
- Reconnaissance de son stress
- Verbalisation à la bonne personne (pas au client)
- Verbalisation au bon moment

Critère de Perfectionnement
- Adéquation de la réaction face à une situation de stress

Compétence 3

ANALYSER UNE SITUATION EN LIEN AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET CONTRIBUER À LEUR RÉSOLUTION EN DÉVELOPPANT UN ESPRIT CRITIQUE

PC 1.3.1 : Collecter les données sur un(e) client(e) et auprès de la communauté

Critères Minimaux
- Exactitude du processus de collecte
- Sens de l'observation
- Pertinence des informations recueillies

Critère de perfectionnement
- Autonomie dans le processus de collecte

PC 1.3.2 : Identifier les besoins perturbés et/ou les problèmes

Critère Minimal
- Pertinence des hypothèses

Critères de perfectionnement
- Caractère complet des hypothèses
- Vision globale du client

PC 1.3.3 : Synthétiser un article en lien avec une problématique de santé

Critères Minimaux
- Sélection pertinente du document de référence
- Cohérence de la synthèse

Critère de Perfectionnement
- Structuration de la synthèse

PC 1.3.4 : --

PC 1.3.5 : Planifier les soins prévus pour le (la) client(e)

Critères minimaux
- Présence d'objectifs
- Choix approprié des interventions
- Ordre logique des interventions
- Caractère réaliste de la programmation des activités

Critère de Perfectionnement
- Exhaustivité des interventions requises

PC 1.3.6 : --

PC 1.3.7 : Evaluer sa démarche

Critères Minimaux
- Présence d'un questionnement sur sa pratique
- Recueil des informations pertinentes à l'évaluation
- Comparaison des résultats obtenus aux résultats attendus
- Prise en compte des conseils donnés

Critères de perfectionnement
- Pertinence des éléments de comparaison
- Propositions de réajustement

Compétence 4

RÉALISER LES TECHNIQUES DE SOINS ET OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ

PC 1.4.1 : Réaliser les techniques de soins
- Utilisation du matériel : bassin de lit, crachoir, urinal, etc.
- Réfection des lits adaptés au client
- Position et mobilisation du client
- Soins d'hygiène au client alité
- Alimentation du client par voie orale
- Prise des signes vitaux (FR, TA, Pls, T°)
- Prise des paramètres (poids-taille, diurèse)
- Réfection de pansement simple
- Bandages (écharpes, …)
- Administration des médicaments : PO et IM
- Lavage des mains
- Lavement évacuateur
- Application de la chaleur et du froid
- Préparation des SRO
- Premiers soins

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : hygiène corporelle, tenue adéquate, hygiène hospitalière, asepsie, respect des prescriptions
- Respect des normes et procédures
- Prise en compte du bien-être du client : pudeur, confort physique et psychologique, autonomie, sécurité
- Exactitude des calculs de dose

Critères de perfectionnement
- Dextérité
- Rapidité

PC 1.4.2 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au laboratoire
- Prélèvements (d'urine, de crachats, de selles, goutte épaisse)

Critères Minimaux
- Respect des principes de base
- Respect des procédures d'acheminement des échantillons au laboratoire
- Respect des prescriptions

Critère de perfectionnement
- Précision des manipulations des prélèvements

PC 1.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'hygiène du milieu
- Traitement des instruments / équipement (décontamination, nettoyage, décontamination de haut niveau et stérilisation du matériel)
- Sécurité des injections
- Désinfection du matériel / des lieux
- Ménage (nettoyage / décontamination des éclaboussures, les lieux de soins…)
- Ménage des endroits où les clients ne sont pas soignés
- Manipulation et rangement du linge
- Participation à l'hygiène des latrines et de l'habitat.
- Destruction des vecteurs par méthode des barrières (moustiquaire, assèchement des gîtes larvaires, élimination des ordures,…).
- Eclairage et ventilation d'une salle d'hospitalisation.
- Application des techniques d'isolement.
- Destruction des parasites des cheveux, du corps et du pubis.
- Désinfection des eaux de boisson

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : hygiène, tenue adéquate, asepsie, sécurité
- Observance des normes de sécurité en vigueur

Critère de perfectionnement
- Dextérité

Compétence 5

GÉRER LES RESSOURCES

PC 1.5.1 : --

PC 1.5.2 : Utiliser rationnellement le matériel et les médicaments mis à sa disposition

Critère Minimal
- Utilisation économique des produits ou des matériels

Critères de perfectionnement
- Anticipation prévisionnelle du matériel
- Créativité

PC 1.5.3 : Utiliser l'outil informatique

Critères Minimaux
- Création efficace des fichiers
- Saisie d'un texte

Critère de perfectionnement
- Gestion des fichiers

PC 1.5.4 : --

Objectifs continués d'intégration
Familles de situations
Compétences et paliers de compétences

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION

L'apprenant réalise des activités de prévention et de promotion de la santé, en assurant une éducation sanitaire adaptée, au niveau individuel, familial et collectif dans la communauté, au centre de santé, à domicile et à l'hôpital de première référence. A l'hôpital, il dirige les accouchements eutociques et dispense les soins autorisés aux nouveaux-nés sains. Il participe dans ses limites ou assiste à la surveillance et aux soins en cas de pathologie gynéco-obstétrique et chez les nouveaux-nés. Dans les centres de santé, il assure, selon le contexte et les consignes, des consultations de CPN / CPoN / prénuptiale / gynécologique / PF en situation non pathologique; il dirige un accouchement eutocique, et participe à la prise en charge des urgences obstétricales et néonatales. En communauté, il assure les causeries éducatives, les visites à domicile, et participe aux premiers soins en cas d'urgence obstétricale ou néonatale.

FAMILLES DE SITUATIONS

HÔPITAL DE 1ÈRE RÉFÉRENCE :
SERVICE DE MATERNITÉ

L'apprenante participe, une fois dans la journée, avec la responsable du service au tour de salles pour avoir une vision globale de l'évolution de l'ensemble des clientes hospitalisées et de leur bébé.

Tout au long de son stage, l'apprenante, sous supervision d'une SF expérimentée:
- assure des accouchements eutociques (y compris une femme séropositive du VIH) et la prise en charge du nouveau-né (l'apprenant devrait effectuer au moins 20 accouchements eutociques supervisés)
- observe la prise en charge des femmes et nouveaux-nés en situation pathologique et participe aux activités qui relèvent de sa compétence
- preste 3 à 5 jours au laboratoire afin d'observer et de prester les techniques listées spécifiques à ce domaine

Le jour de l'évaluation, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas, et les listes de vérification remplies par la SF expérimentée lors des prestations. L'évaluation par l'EE ou l'encadreur/SF expérimentée, portera sur l'observation de trois accouchements eutociques que l'apprenant prend en charge dès l'admission jusqu'à l'accouchement, le remplissage des partogrammes, et le plan de soins pour les clientes prises en charge. L'apprenant a accès aux personnes et à tous les documents ressources de référence.

En fin de stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédige un rapport portant sur une analyse de situation d'une cliente montrant son évolution.

AU CENTRE DE SANTÉ :

Sous supervision d'une SF expérimentée/ encadreur, l'apprenant :
- Réalise les techniques de la consultation prénatale / postnatale / du PF / du nouveau-né / prénuptiale en cas non pathologique, y compris une femme séropositive
- Participe à la prise de décision, par la SF, pour la prise en charge de la grossesse, le travail, le post-partum, et le nouveau né en situation non pathologique
- Enregistre les présences, note les rendez-vous et classe les documents.
- Réalise les accouchements eutociques et la prise en charge du nouveau-né sain
- Prépare et administre les vaccins à la cliente (VAT, …) et au nouveau-né
- Participe à la prise de décision, y compris la référence et la contre référence, par la SF, en cas d'urgence ou de complications (pathologies)
- Vérifie et apprête le matériel pour les urgences obstétricales
- Accompagne la SF lors du tour de salle en maternité et note ses observations

Le jour de l'évaluation, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas, et les listes de vérification remplies par la SF expérimentée lors des prestations. L'évaluation par l'EE ou l'encadreur/SF expérimentée, portera sur l'observation de :
- La prise en charge de 1 à 2 clientes en CPN en CPoN et en PF en situation non pathologique
- L'administration des vaccins

A la fin de son stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédigera un rapport, selon un canevas, décrivant une situation vécue, au choix, ayant amélioré ses acquis et des propositions de réajustement.

EN COMMUNAUTÉ :

Pendant son stage et sous supervision d'une SF expérimentée/encadreur, l'apprenante de 2ème année SF :
- Assure des causeries éducatives, et pour ce faire, elle :
- Analyse et identifie, avec le groupe, leurs besoins et propose un thème de causerie éducative.
- Soumet le choix et la préparation de la causerie à la SF expérimentée/encadreur.
- Prévoit le matériel didactique nécessaire
- Prépare et anime les causeries devant un public de 5 à 30 personnes.
- Réalise les techniques du post-partum et les consultation des nouveaux-nés sains
- Prépare et administre les vaccins aux mères et aux nouveaux-nés (VAT, Polio,…)

Le jour de l'évaluation, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas. L'évaluation à charge de l'encadreur de terrain, est planifiée au terme du stage et portera sur une conduite de causeries éducatives et au moins deux prestations techniques du post-partum ou du nouveau-né des femmes ayant fait les CPNs et ayant accouché dans le centre de santé.

A la fin de son stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédigera un rapport selon un canevas sur le contenu de son analyse de situation, ses activités menées, une évaluation de sa démarche et des propositions de réajustement.

Compétence 1

EXERCER LA PROFESSION EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE ET L'ÉTHIQUE

PC 2.1.1 : Réagir adéquatement aux questions de déontologie et d'éthique

Critères minimaux
- Exactitude du comportement professionnel *(Honnêteté/loyauté, Ponctualité, Procédure en cas d'absence, application des dispositions réglementaires)*
- Observation de la confidentialité des informations reçues
- Cohérence entre ses choix, ses droits et ses devoirs

Critères de perfectionnement
- Respect de l'équité dans l'accès aux services
- Adéquation du cadre de référence
- Responsabilité assumée de ses actes
- Pertinence de la reconnaissance des dilemmes

PC 2.1.2 : Prendre en charge sa formation

Critères Minimaux
- Respect des consignes
- Mobilisation effective de ses acquis
- Recherche d'occasions pertinentes d'apprentissage
- Pertinence des objectifs d'apprentissage
- Qualité du questionnement, en vue d'une re-médiation

Critère de Perfectionnement
- Consolidation volontaire et effective des acquis antérieurs

PC 2.1.3 : Argumenter l'intérêt des organismes représentatifs de la profession

Critères minimaux
- Différenciation pertinente des organismes professionnels
- Identification correcte des objectifs poursuivis par ces organismes

Critères de perfectionnement
- Pertinence dans l'argumentation
- Participation aux activités des organismes représentatifs de la profession (ex échanges sur les meilleures pratiques)

Compétence 2

CRÉER ET ENTRETENIR UNE RELATION ET UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLES

PC 2.2.1 : Etablir une bonne relation, assurer un accompagnement respectueux et apporter un soutien psychologique à la cliente, au couple, à la famille, à un groupe, à la communauté

Critères Minimaux
- Relation respectueuse
- Ecoute attentive
- Langage compréhensible
- Adéquation du langage verbal et non verbal
- Reformulation correcte

- Gestion adéquate des émotions

Critères de Perfectionnement
- Implication du partenaire
- Encouragement à l'expression de la cliente
- Manifestation d'empathie

PC 2.2.2 : Eduquer/former en fonction des besoins, le client, la famille et le groupe

Critères Minimaux
- Prise en compte de la demande/besoin perçu
- Prise en considération des habitudes culturelles et/ou liées au genre
- Qualité du message/informations *(structuré, clair, exact…)*
- Respect de la notion du temps *(moment adéquat, délais respecté…)*

Critères de Perfectionnement
- Implication de la cliente / partenaire / famille
- Vérification de la compréhension du message

PC 2.2.3 : Animer une séance de communication

Critères Minimaux
- Pertinence du thème
- Préparation appropriée à une séance de communication
- Utilisation des canaux de communication appropriés
- Utilisation judicieuse des ressources matérielles disponibles

Critères de perfectionnement
- Méthodologie d'animation appropriée au contexte *(Implication efficace du groupe, distribution équitable de la parole)*

PC 2.2.4 : Etablir une bonne relation avec l'équipe

Critères Minimaux
- Respect des habitudes et normes de vie en équipe
- Participation active aux activités de l'équipe
- Adéquation des interactions avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire

Critère de perfectionnement
- Pertinence des initiatives

PC 2.2.5 : Rédiger des rapports

Critères Minimaux
- Respect du canevas
- Conformité aux règles usuelles de la langue.
- Qualité de la présentation du document *(structuration, netteté…)*
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire professionnel

Critères de perfectionnement
- Présentation rigoureuse des références bibliographiques
- Précision et cohérence du contenu

PC 2.2.6 : Présenter les informations

Critères Minimaux
- Pertinence des informations
- Complétude des informations
- Langage professionnel
- Expression adaptée

Critères de Perfectionnement
- Structuration des informations
- Anticipation pertinente en situation d'urgence
- Priorisation des informations à transmettre

Compétence 3

ANALYSER UNE SITUATION DE SANTE, EN DEVELOPPANT UN ESPRIT CRITIQUE, EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

PC 2.3.1 : Collecter les données auprès de plusieurs clientes, leurs partenaires, la famille, un groupe et la communauté

Critères Minimaux
- Exactitude du processus de collecte
- Autonomie dans le processus de collecte
- Participation active de la cliente/ proches ou des groupes cibles
- Pertinence des informations recueillies
- Informations complètes

Critère de perfectionnement
- Rapidité du recueil d'informations

PC 2.3.2 : Identifier avec les clientes ou les groupes cibles leurs situations de santé, en vue de répondre à leurs besoins

Critères Minimaux
- Pertinence des hypothèses de diagnostics individuels ou communautaires
- Globalité de l'analyse
- Caractère complet de la liste des problèmes
- Participation active des groupes cibles

Critère de perfectionnement
- Priorisation des problèmes

PC 2.3.3 : Comparer et synthétiser des ressources documentaires

Critères Minimaux
- Sélection pertinente des documents de référence
- Pertinence des informations sélectionnées pour la comparaison
- Cohérence de la synthèse avec le contenu

Critères de Perfectionnement
- Pertinence des critiques
- Rigueur de l'analyse

PC 2.3.4 : Exploiter l'ordinogramme et/ou d'autres outils pour choisir la conduite à tenir avec une attention particulière à la référence et/ou contre référence de la cliente

Critères minimaux
- Choix pertinent des outils de référence
- Lecture correcte des ordinogrammes
- Sélection correcte des données *(plaintes dominantes, porte d'entrée)*
- Suggestion pertinente de décisions/ solutions *(interventions, référence et/ou contre référence)*

Critère de perfectionnement
- Suivi efficace de la cliente transférée

PC 2.3.5 : Planifier les soins curatifs, préventifs, promotionnels et/ou de réadaptation, requis

Critères minimaux
- Formulation correcte des objectifs
- Ordre logique des interventions
- Caractère réaliste de la programmation des activités
- Exhaustivité des interventions requises
- Implication de la cliente dans l'élaboration du plan de soins

Critères de Perfectionnement
- Prévision d'une coordination efficace des activités pluridisciplinaires
- Appui aux décisions des femmes dans les choix d'interventions.

PC 2.3.6 : Calculer le taux de couverture pour l'activité menée

Critères Minimaux
- Détermination précise du groupe cible
- Enregistrement approprié des données quantitatives et qualitatives
- Exactitude du calcul des taux de recouvrement

Critère de perfectionnement
- Réalisation et lecture correcte des graphiques

PC 2.3.7 : Evaluer sa démarche

Critères Minimaux
- Questionnement adéquat sur sa démarche
- Recueil des informations pertinentes à l'évaluation
- Comparaison des résultats obtenus aux résultats attendus
- Implication dans la démarche d'auto évaluation et co-évaluation
- Prise en compte des conseils donnés
- Propositions de réajustement

Critère de perfectionnement
- Pertinence des éléments de comparaison

Compétence 4

RÉALISER LES TECHNIQUES DE SOINS ET DISPENSER DES SERVICES DE QUALITÉ

PC 2.4.1 : Réaliser les techniques de soins généraux

Techniques de la première année, plus :
- Administration des médicaments : IV, SC, ID, par voie rectale / vaginale / buccale, nébulisation (aérosolthérapie et inhalothérapie), gouttes oculaires.
- Perfusions.
- Transfusion sanguine.
- Bilan hydrique.
- Soins à la dépouille mortelle
- Administration d'oxygène par sonde nasale, masque
- Maintien de la chaîne du froid
- Sondage vésical
- Sondage nasogastrique
- Aspiration (naso-pharyngée, gastrique)
- Pansements spéciaux (ablation de fils, de Redon,…)
- Différents types de sutures
- Incision et drainage d'un abcès simple
- Débouchage manuel du rectum
- Drainage postural

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : *hygiène corporelle, tenue adéquate, hygiène hospitalière, asepsie, respect des prescriptions*
- Respect des normes et procédures
- Prise en compte du bien-être du client : *pudeur, confort physique et psychologique, autonomie, sécurité*
- Exactitude des calculs de dose

Critères de perfectionnement
- Dextérité
- Adaptation aux situations inattendues

PC 2.4.2 : Réaliser les techniques spécifiques au laboratoire

Techniques de 1ère, plus :
- Test rapide du VIH

- Ponction veineuse
- Dosage de la glycosurie
- Dosage de l'albuminurie
- Glycémie capillaire
- Détermination de l'hémoglobine
- RPR
- Détermination du groupe sanguin
- Mesure de la VS
- Mesure du temps de saignement et du temps de coagulation (test de coagulation au lit)
- Exécution de prélèvements sanguins au cordon, au talon, au doigt
- Prélèvement par écouvillon (gorges, nez, plaie,…)
- Frottis du col (Pap) – Visualisation du col avec acide acétique

Critères Minimaux
- Précision des manipulations des prélèvements
- Respect des normes et procédures en vigueur *(principes de base, procédures d'acheminement des échantillons au laboratoire, prescriptions/protocoles)*

Critères de perfectionnement
- Dextérité
- Rapidité

PC 2.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'hygiène du milieu

Techniques de 1ère, plus :
- Elimination du placenta
- Préparation des solutions antiseptiques

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : *hygiène, tenue adéquate, asepsie, sécurité*
- Observance des normes de sécurité en vigueur

Critère de perfectionnement
- Adéquation des initiatives
- Adaptation

PC 2.4.4 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au domaine de l'obstétrique et de la Pédiatrie

1. Techniques de la CPN / CPoN / PF / Prénuptiale en cas non pathologique
- Examen général
- Examen obstétrical
- Auscultation des bruits du cœur fœtal
- Examen gynécologique
- Mensurations diverses
- Gestes de la PTME
- Techniques de Kinésithérapie de base :
  - Kiné périnéale
  - Kiné abdominale
- Assistance aux examens spécifiques
  - Echographie
  - Amnioscopie

2. Techniques de Soins à la mère lors d'un accouchement eutocique
- Examen initial de la femme en travail :
  - Examen général
  - Examen obstétrical (comme ci-dessus PLUS palpation des contractions utérines, descente de la partie présentante)
  - Auscultation des bruits du cœur fœtal
  - Examen gynécologique (toucher vaginal pour déterminer la position du col, longueur, épaisseur, dilatation, consistance; utilisation d'un spéculum désinfecté pour examiner l'écoulement vaginal (quantité, couleur, odeur) et exclure l'hypothèse d'une incontinence urinaire …)
- Remplissage du partogramme
- Gestes de la PTME
- Préparation de la salle d'accouchement (matériel obstétrical et pédiatrique)
- Manœuvres de l'accouchement
- Manœuvres de la délivrance (gestion active de la troisième période de l'accouchement)
- Examen du périnée
- Episiotomie, y compris l'anesthésie locale
- Réfection des déchirures périnéales simples
- Examen du placenta
- Evaluation des pertes de sang
- Révision utérine
- Extraction des fragments placentaires à la main
- Le test sur papier réactif à la nitrazine
- Le test de cristallisation
- Rupture artificielle des membranes

3. Assistance à l'accouchement compliqué
- Préparation de la femme enceinte pour la césarienne : (consentement, bracelet d'identification, hygiène corporelle, rasage,…)
- Surveillance d'une femme césarisée : Suivi d'un opéré en général PLUS : Saignement vaginal, Involution utérine, …

4. Prise en charge du nouveau-né
- Aspiration des voies aériennes supérieures
- Réanimation du nouveau-né
- Evaluation du score d'APGAR
- Examen physique de l'enfant < 12 heures après la naissance
- Biométrie
- Alimentation du nouveau-né
- Examen physique de l'enfant > 12 heures après la naissance
- Toilette : en petit lit, sur coussin de change, en incubateur
- Périmètre crânien, Tension artérielle, Saturation PO2 / PCO2 Elimination
- Surveillance du cordon
- Administration des vaccins requis

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : *hygiène corporelle, tenue adéquate, hygiène hospitalière, asepsie, respect des prescriptions*
- Respect des normes et procédures de réalisation de techniques
- Prise en compte du bien-être de la cliente, du bébé et de la famille) : *pudeur, confort physique et psychologique, autonomie, sécurité*
- Complétude du matériel
- Efficacité de la prestation *(respect du programme, surveillance,…)*
- Rapidité

Critère de perfectionnement
- Dextérité
- Qualité de l'initiative
- Adaptation aux situations inattendues

Compétence 5

GÉRER LES RESSOURCES

PC 2.5.1 : Accompagner les apprenants de la 1ère année

Critères Minimaux
- Caractère actif de sa contribution dans l'encadrement des plus jeunes
- Fiabilité de la répartition des tâches
- Propositions pertinentes d'horaires pour les apprenants de 1ére

Critère de perfectionnement
- Qualité de l'accompagnement

PC 2.5.2 : Utiliser rationnellement le matériel et les médicaments

Critères Minimaux
- Utilisation économique des produits ou des matériels
- Tenue correcte des fiches des entrées et sorties de stock
- Respect des circuits établis

Critère de perfectionnement
- Solutions pertinentes pour la maintenance du matériel et des infrastructures

PC 2.5.3 : Utiliser l'outil informatique

Critères Minimaux
- Gestion efficace des fichiers
- Initiative pour le recours à l'outil informatique

Critère de perfectionnement
- Exploitation appropriée des programmes

PC 2.5.4 : Gérer les informations

Critères Minimaux
- Tenue correcte des documents *(Remplissage conforme des fiches administratives, mise à jour des dossiers)*
- Respect des délais requis
- Repérage du réseau d'informations
- Utilisation rationnelle de l'information
- Adéquation de la réaction face à une rumeur

Critère de perfectionnement
- Classement opérationnel des dossiers

OBJECTIF CONTINUÉ D'INTÉGRATION

L'apprenant réalise des activités de prévention et de promotion de la santé, en assurant une éducation sanitaire adaptée, au niveau individuel, familial et collectif dans la communauté, au centre de santé, à domicile et à l'hôpital, tant de première que de seconde référence. A l'hôpital, il effectue des accouchements et prend en charge le nouveau-né sain; il assure les soins après avortement; il participe et dispense les soins autorisés en cas de pathologies obstétriques, gynécologiques, et du nouveau-né. Dans les centres de santé, il assure, selon le contexte et les consignes, des consultations de CPN / CPoN / prénuptiale / gynécologique / PF; il dirige seulement les accouchements eutociques, assure le post-partum, et les soins donnés aux nouveaux-nés, et prend en charge les urgences obstétricales et néonatales. En communauté, il assure les causeries éducatives, les visites à domicile, et les premiers soins en cas d'urgence obstétricale ou néonatale.

FAMILLES DE SITUATIONS

FS. HÔPITAL DE 2ÈME RÉFÉRENCE :

1° DU DÉBUT DU TRAVAIL À L'ACCOUCHEMENT ET PÉRIODE DU POST-PARTUM IMMÉDIAT

L'apprenante participe une fois dans la journée, avec la responsable du service, à un tour de salles pour avoir une vision globale de l'évolution de l'ensemble des clientes hospitalisées et de leur bébé.

Tout au long de son stage l'apprenante, sous supervision d'une SF expérimentée ou de l'encadreur de l'école, assure chaque jour, dans les limites de ses compétences, la prise en charge et le suivi d'une à trois clientes se trouvant, selon le cas, dans les situations suivantes : accouchement eutocique, accouchement dystocique, les urgences obstétricales et néonatales, et les soins après avortement.

Le jour de l'évaluation, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas, et les listes de vérification remplies par la SF expérimentée lors des prestations. L'évaluation par l'EE ou l'encadreur/SF expérimentée, portera sur l'observation de trois accouchements dystociques que l'apprenant prend en charge dès l'admission jusqu'à l'accouchement (y compris le remplissage des partogrammes et le plan de soins pour les clientes prises en charge) et sur 1 à 2 femmes bénéficiaires des soins après avortement. L'évaluation portera aussi sur la prise en charge d'une urgence obstétricale ou néonatale s'il y en a le jour de l'évaluation. L'apprenant a accès aux personnes et à tous les documents ressources de référence.

En fin de stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédige, selon le canevas, un rapport portant sur une analyse de la prise en charge de deux urgences obstétricales ou néonatales reçues à l'hôpital pendant son stage.

2° SALLE D'HOSPITALISATION

Pendant son stage, au cours d'une journée l'apprenante se chargera, sous supervision de l'encadreur/SF expérimentée, de dispenser des soins requis à une à trois clientes ayant une grossesse ou un post-partum compliqués ou un problème gynécologique nécessitant l'hospitalisation.

L'apprenante participe, une fois dans la journée, avec la responsable du service au tour de salles pour avoir une vision globale de l'évolution de l'ensemble des clientes hospitalisées et de leur bébé.

Le jour de l'évaluation par l'EE, l'apprenant présente à l'encadreur/SF expérimentée le cahier descriptif des cas, une liste écrite des problèmes prioritaires identifiés, et la planification de ses interventions. L'évaluation par l'EE portera sur l'observation de la réalisation des soins, la rédaction de ses observations au dossier et le suivi administratif de :
- 1 à 2 clientes ayant une grossesse et un post-partum compliqués
- 1 à 3 clientes ayant un problème gynécologique nécessitant l'hospitalisation.

A la fin de son stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédige, selon le canevas, un rapport portant sur une analyse de la prise en charge d'une cliente ayant une grossesse compliquée, un post-partum compliqué, et un problème gynécologique nécessitant l'hospitalisation reçues à l'hôpital pendant son stage.

3 ° SERVICE DE NÉONATALOGIE

Pendant son stage, l'apprenante participe, une fois dans la journée, avec la responsable du service au tour de salles pour avoir une vision globale de l'évolution de l'ensemble des nouveaux-nés hospitalisés.

Sous supervision de l'encadreur/SF expérimentée l'apprenante se chargera, de dispenser :
- au cours d'une journée des soins requis à un à trois nouveaux-nés hospitalisés, y compris les nouveaux-nés ayant une anomalie congénitale.
- la réanimation du nouveau-né

Le jour de l'évaluation, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas, les listes de vérification remplies par la SF expérimentée lors des prestations, une liste écrite des problèmes prioritaires identifiés, et la planification de ses interventions. L'évaluation par l'EE portera sur l'observation de la réalisation des soins, la rédaction de ses observations au dossier et le suivi administratif de :
- 1 enfant prématuré
- 1 enfant né de poids faible.

Au terme de son stage, l'apprenant :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédige un rapport portant sur l'analyse et l'évaluation de l'évolution d'une situation-problème d'un NN pris en charge pendant au moins 5 jours.

F.S. CENTRE DE SANTÉ

Pendant son stage, l'apprenante de 3ème année SF :

A. Accompagnée d'une sage-femme expérimentée, y compris auprès de femmes atteintes du SIDA et sous traitement, l'apprenant :
- Réalise les consultations et techniques de planning familial (pose d'implants, DIU, etc.)
- Réalise les techniques de la consultation prénatale / postnatale / du PF / du nouveau-né / prénuptiale
- Réalise les techniques des soins après avortement
- Réalise les accouchements eutociques
- Travaille avec la SF expérimentée pour la prise en charge de quelques accouchements dystociques (par exemple, une femme qui arrive à dilatation complète et pouvant accoucher au CS)
- Travaille avec la SF expérimentée pour dépister, donner les premiers soins et référer les accouchements dystociques
- Identifie et prend en charge/réfère les complications / urgences obstétricales et néonatales
- Réalise la gestion du post-partum immédiat et du nouveau-né.

B. Seule, après négociation avec l'équipe, elle assure :
- La vérification, la permanence du matériel obstétrical d'urgence dans le service de maternité (salles d'accouchement)
- La gestion et le suivi administratif des données (transmission des observations, tenue à jour des documents, rapports, statistiques…)
- L'accompagnement des étudiantes sages-femmes de 1ère et 2ème année
- L'organisation et l'animation des causeries éducatives pour un public de 10 à 30 personnes, pour des thèmes variés selon les besoins (le PF, l'allaitement, l'hygiène de la grossesse, la vie après la ménopause, etc.)
- Une session de formation continue pour ses collègues (transfert d'informations sur de nouveaux acquis).

C. Organise le travail, par :
- La tenue des réunions de service
- La présentation des exposés des cas lors du staff médical
- La proposition d'une répartition des tâches aux collègues

Dans le cadre de l'évaluation certificative, l'apprenant présente le cahier descriptif des cas, les listes de vérification remplies par la SF expérimentée lors des prestations, une liste écrite des problèmes prioritaires identifiés, et la planification de ses interventions. L'évaluation par l'EE portera sur l'observation de la réalisation des soins, la rédaction de ses observations au dossier et le suivi administratif de :
- La prise en charge de 1 à 2 clientes en CPN, CPoN, PF.
- La prise en charge de 1 à 2 clientes avec un problème gynécologique
- Le suivi d'une parturiente jusqu'à l'accouchement

A la fin de son stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédigera un rapport décrivant une situation vécue, au choix, ayant amélioré ses acquis

COMMUNAUTÉ

Pendant son stage en Communauté, sous supervision d'une SF expérimentée, de l'encadreur de stage, l'apprenante de 3ème année :

A. Assure les activités suivantes :
- Les vaccinations selon le PEV
- Les causeries éducatives (techniques spécifiques du PF, la PTME, hygiène d'une femme accouchée, CPN, etc.)

B. Prend les mesures d'urgences appropriées pour stabiliser la santé (physique, mentale) de la mère et de l'enfant et pouvoir les référer à la structure sanitaire la plus proche

C. Dans une communauté déterminée comme terrain de stage, l'apprenant, sous supervision de la sage-femme responsable des soins à domicile de la zone de rayonnement choisie :
- Réalise les visites à domicile en interaction avec les familles et les Accoucheuses Traditionnelles reconnues par la communauté :
  - pour suivre 1 à 2 clientes présentant une grossesse suivie en CPN ou ayant accouché au centre de santé et
  - pour faire la sensibilisation de 1 à 2 clientes présentant une grossesse non suivie en CPN ou ayant accouché hors d'une infrastructure sanitaire.
- Organise et assure, pour les clientes et leurs familles, l'éducation pour la santé adaptée à la grossesse et au post-partum, sur des thèmes variés (allaitement maternel, nutrition, …)

L'évaluation, à charge de l'encadreur praticien, est planifiée au terme du stage et porte sur l'organisation et l'animation des causeries éducatives pour un public de 10 à 30 personnes.

A la fin de son stage, l'apprenante :
- Remplit son cahier descriptif des cas
- Rédige un rapport, selon un canevas approprié, décrivant la démarche complète d'une causerie éducative et l'évaluation en lien.



Compétence 1

EXERCER LA PROFESSION EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE ET L'ÉTHIQUE

PC 3.1.1 : Développer une attitude responsable en conformité avec les règles de déontologie et l'éthique

Critères minimaux
- Pertinence de la reconnaissance des dilemmes éthiques
- Responsabilités professionnelles assumées
- Exactitude du comportement professionnel *(Honnêteté/loyauté, ponctualité, procédure en cas d'absence, application des dispositions réglementaires…)*
- Confidentialité des informations reçues
- Cohérence entre ses choix, ses droits et ses devoirs
- Equité observée dans l'accès aux services
- Respect des droits de l'individu

Critère de perfectionnement
- Générosité

PC 3.1.2 : Prendre en charge sa formation

Critères Minimaux
- Respect des consignes
- Qualité du questionnement au regard de ses objectifs d'apprentissage
- Implication dans la démarche d'auto évaluation et de co-évaluation
- Recherche d'occasions pertinentes d'apprentissage
- Consolidation volontaire et effective des acquis antérieurs

Critères de Perfectionnement
- participation spontanée à la formation continue
- Utilisation pertinente des découvertes dans l'exercice de la fonction

PC 3.1.3 : Promouvoir sa profession, en lien avec la politique de santé

Critères minimaux
- Implication cohérente dans le système de santé et les associations professionnelles
- Participation active dans les échanges sur les meilleures pratiques professionnelles

Critères de perfectionnement
- Adéquation des initiatives à la démarche de qualité
- Intérêt pour la réactualisation de ses connaissances au sujet de la profession

Compétence 2

CREER ET ENTRETENIR UNE RELATION ET UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLES

PC 3.2.1 : Etablir une bonne relation, assurer un accompagnement respectueux et apporter un soutien psychologique à la cliente, au couple, à la famille, à un groupe, à la communauté

Critères Minimaux
- Justesse de la conduite personnelle *(Egalité dans les relations, respect de l'autre,…)*
- Adéquation du langage verbal et non verbal
- Activation pertinente des attitudes facilitantes
- Gestion adéquate des émotions

Critère de Perfectionnement
- Congruence

PC 3.2.2 : Donner des informations éclairées, en fonction des besoins, à la cliente, au couple, à la famille

Critères Minimaux
- Prise en compte de la cliente *(demande, besoins, décision, implication dans la démarche, …)*
- Considération des habitudes culturelles et/ou liées au genre
- Exactitude des conseils/informations donnés
- Utilisation judicieuse des ressources matérielles disponibles
- Vérification de la compréhension des informations

Critère de Perfectionnement
- Promotion de la participation constructive des conjoints dans la gestion de la santé familiale

PC 3.2.3 : Animer une séance de communication pour le changement de comportement

Critères Minimaux
- Utilisation de la méthodologie appropriée *(Distribution équitable de la parole Implication efficace du groupe, …)*
- Qualité de l'action éducative
- Vérification de la compréhension du message

Critère de perfectionnement
- Créativité

PC 3.2.4 : Etablir une bonne relation avec l'équipe

Critères Minimaux
- Respect des habitudes et normes de vie en équipe
- Participation active aux différentes tâches de l'équipe
- Adéquation des interactions avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Pertinence des initiatives

Critère de perfectionnement
- Adéquation de la réaction face à une situation de conflit dans l'équipe

PC 3.2.5 : Rédiger des rapports

Critères Minimaux
- Présentation nette et structurée du document selon le canevas
- Précision et cohérence du contenu
- Présentation rigoureuse des références bibliographiques

Critère de perfectionnement
- Originalité

PC 3.2.6 : Présenter les informations

Critères Minimaux
- Pertinence des informations
- Complétude des informations
- Usage correct du langage professionnel
- Respect de la confidentialité
- Transmission dans les délais raisonnables

Critères de Perfectionnement
- Anticipation pertinente en situation d'urgence
- Argumentation exacte de ses propos

Compétence 3

ANALYSER UNE SITUATION DE SANTE, EN DEVELOPPANT UN ESPRIT CRITIQUE, EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

PC 3.3.1 : --

PC 3.3.2 : Collecter et analyser les informations en vue de répondre aux besoins, de dépister et/ou d'identifier les situations à problèmes

Critères Minimaux
- Qualité du processus de collecte *(exactitude, autonomie, rapidité)*
- Participation active de la cliente, des proches ou des groupes cibles
- Pertinence des informations recueillies
- Pertinence des diagnostics individuels ou communautaires énoncés
- Priorisation des problèmes

Critère de perfectionnement
- Globalité de l'analyse de situation (liste de problèmes et facteurs favorisants)

PC 3.3.3 : Comparer et critiquer des ressources documentaires

Critères Minimaux
- Sélection pertinente des documents de référence
- Pertinence des informations sélectionnées pour la comparaison
- Rigueur de l'analyse critique des documents

Critère de Perfectionnement
- Qualité de l'argumentation

PC 3.3.4 : Exploiter l'ordinogramme et/ou d'autres outils et appliquer la conduite à tenir, avec une attention particulière à la référence et/ou contre référence de la cliente

Critères minimaux
- Choix pertinent des outils de référence
- Autonomie dans l'usage des outils
- Porte d'entrée et/ou plaintes dominantes correctement sélectionnées
- Pertinence de la décision *(d'intervention, de référence et/ou de contre référence)*
- Suivi efficace de la cliente transférée

Critères de perfectionnement
- Rapidité d'action pour la référence ou contre référence
- Utilisation des ordinogrammes et des partogrammes de manière intégrée

PC 3.3.5 : Planifier les soins curatifs, préventifs, promotionnels et/ou de réadaptation requis

Critères minimaux
- Formulation correcte des objectifs
- Ordre logique/ prioritaire des interventions
- Caractère réaliste de la programmation des activités
- Prévision d'une coordination efficace des activités pluridisciplinaires
- Exhaustivité des interventions requises
- Appui aux décisions des femmes dans les choix d'interventions
- Implication de la cliente dans l'élaboration du plan de soins

Critère de Perfectionnement
- Créativité

PC 3.3.6 : Calculer et interpréter le taux de couverture pour l'activité menée

Critères Minimaux
- Détermination précise du groupe cible

- Enregistrement approprié des données quantitatives et qualitatives
- Exactitude du calcul des taux de recouvrement
- Réalisation et Interprétation correcte des graphiques et/ou des données statistiques

Critère de perfectionnement
- Maîtrise des méthodes d'analyse des données

PC 3.3.7 : Evaluer sa démarche

Critères Minimaux
- Questionnement adéquat sur sa pratique
- Pertinence des éléments de comparaison recueillis
- Comparaison des résultats obtenus aux résultats attendus

Critère de perfectionnement
- Pertinence des propositions de re-médiation et de réajustement

Compétence 4

REALISER LES TECHNIQUES DE SOINS ET DISPENSER DES SERVICES DE QUALITE

PC 3.4.1 : Réaliser les techniques de soins généraux

Techniques de la 1ère et de la 2ème année, plus :
- Assister l'obstétricien/gynécologue (soins per opératoire)
- Préparation du matériel pour l'intubation endo-trachéale
- Techniques de réanimation de l'adulte
- Soins aux prématurés (photothérapie, perfusion ombilicale…)
- Soins de colostomie

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : *hygiène corporelle, tenue adéquate, hygiène hospitalière, asepsie, respect des prescriptions*
- Prise en compte du bien-être du client : *pudeur, confort physique et psychologique, autonomie, sécurité*
- Exactitude des calculs de dose
- Dextérité
- Rapidité
- Exhaustivité des soins globaux auprès de la femme
- Assurance dans les prestations courantes

Critères de perfectionnement
- Créativité

PC 3.4.2 : Réaliser les techniques spécifiques au laboratoire

Techniques de 1ère et 2ème année, plus :
- Prélèvement des sécrétions vaginales
- Prélèvement des sécrétions urétrales

Critères Minimaux
- Précision des manipulations lors des prélèvements
- Respect des normes et procédures pendant les prélèvements
- Respect des procédures d'acheminement des échantillons au laboratoire

Critères de perfectionnement
- Adaptation
- Adéquation des initiatives

PC 3.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'assainissement du milieu
- Idem 1ère et 2ème année

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : hygiène, tenue adéquate, asepsie, sécurité
- Observance des normes de sécurité en vigueur

Critères de perfectionnement
- Adaptation
- Pro-activité
- Adéquation des initiatives

PC 3.4.4 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au domaine de la gynéco-obstétrique

Techniques de 2ème année, plus :

1. **Soins spécifiques au domaine de la gynéco-obstétrique**

- Préparation et assistance en cas de cerclage du col
- Assistance à l'anesthésie péridurale
- Déclenchement artificiel du travail
- Stimulation de l'activité utérine
- Compression bimanuelle de l'utérus
- Compression de l'aorte abdominale
- Délivrance artificielle
- Révision utérine
- Extraction des fragments placentaires à la main
- Réduction manuelle de l'utérus inversé
- Maturation du col à l'aide de prostaglandines
- Favorisation de l'ouverture du col à l'aide d'une sonde de Foley
- Perfusion d'ocytocine
- Extraction par ventouse obstétricale
- Manœuvres pour la dystocie des épaules
- Techniques d'accouchement par :
  - Présentation du siège
  - Présentation du siège décomplété
  - Présentation de la face
  - Présentation de l'épaule
  - Présentation mixte
  - Présentation du front
  - Positions occipitales postérieures
- Technique d'accouchement gémellaire
- Technique d'urgences en cas de :
  - Procidence du cordon
  - Cordon circulaire
- Aspiration manuelle intra-utérine (AMIU)
- Réfection d'une déchirure du col et d'une déchirure périnéale compliquée
- Techniques d'application de planning familial :
  - Insertion d'un dispositif intra utérin (DIU)
  - Placement d'un implant
- Administration du sulfate de magnésium pour la prééclampsie sévère et l'éclampsie

2. **Soins spécifiques au nouveau-né/prématuré en néonatologie**

- Alimentation du nouveau-né :
  - Gavage
  - Allaitement maternel (extraction par…)
- Surveillance des paramètres :
  - Bilan hydrique
  - Bilan urinaire
- Préparation et administration des médicaments:
  - Par sonde gastrique
  - En IV
- Préparation, assistance et surveillance des perfusions centrales
- Placement et surveillance des perfusions périphériques
- Préparation, placement et surveillance d'une sonde nasogastrique
- Installation et surveillance de la photothérapie
- Administration et surveillance de l'oxygénothérapie (sonde, ballon, cloche/casque)
- Préparation et assistance en cas de :
  - assistance respiratoire
  - Intubation
  - Ponction lombaire

Critères Minimaux
- Respect des principes de base : *hygiène corporelle, tenue adéquate, hygiène hospitalière, asepsie, respect des prescriptions*
- Prise en compte du bien-être de la cliente, bébé et/ou famille : *pudeur, confort physique et psychologique, autonomie, sécurité*
- Complétude du matériel
- Dextérité
- Rapidité
- Efficacité de la prestation
- Adéquation de la surveillance
- Qualité de l'initiative
- Respect des priorités

Critères de perfectionnement
- Adaptation aux situations inattendues
- Clairvoyance

Compétence 5

GÉRER LES RESSOURCES

PC 3.5.1 : Participer à la gestion des ressources humaines (accompagner les apprenants d'années inférieures, proposer les horaires de l'équipe, conduire une réunion d'équipe,…)

Critères Minimaux
- Contribution active dans l'encadrement des plus jeunes
- Fiabilité de la répartition des tâches
- Propositions pertinentes d'horaires
- Qualité de la supervision
- Gestion efficace du temps lors des réunions
- Respect de l'ordre du jour des réunions

Critère de perfectionnement
- Participation active à l'évaluation formative des apprenants

PC 3.5.2 : Gérer rationnellement le matériel et les produits en rapport avec ses activités (médicaments, petit matériel, consommable, infrastructures, …)

Critères Minimaux
- Utilisation rationnelle des produits ou des matériels
- Exactitude des calculs prévisionnels
- Tenue correcte des fiches des entrées et sorties de stock
- Solutions pertinentes pour la maintenance du matériel et des infrastructures
- Respect des circuits établis

Critère de perfectionnement
- Efficience

PC 3.5.3 : Utiliser l'outil informatique

Critères Minimaux
- Gestion efficace des fichiers
- Exploitation appropriée des programmes

Critères de perfectionnement
- Rapidité
- Créativité
- Actualisation de ses connaissances en lien avec l'ICT (Information - Communication - Technologie)

PC 3.5.4 : Gérer les informations et assurer le suivi administratif et financier

Critères Minimaux
- Respect des procédures
- Respect des délais requis
- Mise à jour des dossiers
- Classement opérationnel des dossiers
- Repérage correct du réseau d'informations
- Utilisation rationnelle de l'information
- Adéquation de la réaction face à une rumeur
- Respect des normes de payement de soins et services en vigueur

Critère de perfectionnement
- Proactivité





Tableau synoptique

	1ère année
Compétence 1 **EXERCER LA PROFESSION EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE ET L'ÉTHIQUE**	PC 1.1.1 : Respecter les règles de déontologie PC 1.1.2 : Prendre en charge sa formation PC 1.1.3 : --
Compétence 2 **CRÉER ET ENTRETENIR UNE RELATION ET UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLES**	PC 1.2.1 : Etablir et entretenir une relation adéquate avec une personne PC 1.2.2 : Informer la cliente et sa famille en fonction du besoin PC 1.2.3 : -- PC 1.2.4 : S'intégrer dans l'équipe PC 1.2.5 : Rédiger des rapports PC 1.2.6 : Présenter des informations au sujet d'un(e) client(e) PC 1.2.7 : Reconnaître une situation génératrice de stress
Compétence 3 **ANALYSER UNE SITUATION EN LIEN AVEC DES PROBLÈMES DE SANTÉ ET CONTRIBUER À LEUR RÉSOLUTION EN DÉVELOPPANT UN ESPRIT CRITIQUE**	PC 1.3.1 : Collecter les données sur un(e) client(e) et auprès de la communauté PC 1.3.2 : Identifier les besoins perturbés et/ou les problèmes PC 1.3.3 : Synthétiser un article en lien avec une problématique de santé PC 1.3.4 : -- PC 1.3.5 : Planifier les soins prévus pour le (la) client(e) PC 1.3.6 : -- PC 1.3.7 : Evaluer sa démarche
Compétence 4 **RÉALISER LES TECHNIQUES DE SOINS ET OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ**	PC 1.4.1 : Réaliser les techniques de soins PC 1.4.2 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au laboratoire PC 1.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'hygiène du milieu
Compétence 5 **GÉRER LES RESSOURCES**	PC 1.5.1 : -- PC 1.5.2 : Utiliser rationnellement le matériel et les médicaments mis à sa disposition PC 1.5.3 : Utiliser l'outil informatique PC 1.5.4 : --

2ème ANNÉE	3ème ANNÉE
PC 2.1.1 : Réagir adéquatement aux questions de déontologie et d'éthique PC 2.1.2 : Prendre en charge sa formation PC 2.1.3 : Argumenter l'intérêt des organismes représentatifs de la profession	PC 3.1.1 : Développer une attitude responsable en conformité avec les règles de déontologie et l'éthique PC 3.1.2 : Prendre en charge sa formation PC 3.1.3 : Promouvoir sa profession, en lien avec la politique de santé
PC 2.2.1 : Etablir une bonne relation, assurer un accompagnement respectueux et apporter un soutien psychologique à la cliente, au couple, à la famille, à un groupe, à la communauté PC 2.2.2 : Eduquer/former en fonction des besoins, le client, la famille et le groupe PC 2.2.3 : Animer une séance de communication PC 2.2.4 : Etablir une bonne relation avec l'équipe PC 2.2.5 : Rédiger des rapports PC 2.2.6 : Présenter les informations	PC 3.2.1 : Etablir une bonne relation, assurer un accompagnement respectueux et apporter un soutien psychologique à la cliente, au couple, à la famille, à un groupe, à la communauté PC 3.2.2 : Donner des informations éclairées, en fonction des besoins, à la cliente, au couple, à la famille PC 3.2.3 : Animer une séance de communication pour le changement de comportement PC 3.2.4 : Etablir une bonne relation avec l'équipe PC 3.2.5 : Rédiger des rapports PC 3.2.6 : Présenter les informations
PC 2.3.1 : Collecter les données auprès de plusieurs clientes, leurs partenaires, la famille, un groupe et la communauté PC 2.3.2 : Identifier avec les clientes ou les groupes cibles leurs situations de santé, en vue de répondre à leurs besoins PC 2.3.3 : Comparer et synthétiser des ressources documentaires PC 2.3.4 : Exploiter l'ordinogramme et/ou d'autres outils pour choisir la conduite à tenir avec une attention particulière à la référence et/ou contre référence de la cliente PC 2.3.5 : Planifier les soins curatifs, préventifs, promotionnels et/ou de réadaptation, requis PC 2.3.6 : Calculer le taux de couverture pour l'activité menée PC 2.3.7 : Evaluer sa démarche	PC 3.3.1 : -- PC 3.3.2 : Collecter et analyser les informations en vue de répondre aux besoins, de dépister et/ou d'identifier les situations à problèmes PC 3.3.3 : Comparer et critiquer des ressources documentaires PC 3.3.4 : Exploiter l'ordinogramme et/ou d'autres outils et appliquer la conduite à tenir, avec une attention particulière à la référence et/ou contre référence de la cliente PC 3.3.5 : Planifier les soins curatifs, préventifs, promotionnels et/ou de réadaptation requis PC 3.3.6 : Calculer et interpréter le taux de couverture pour l'activité menée PC 3.3.7 : Evaluer sa démarche
PC 2.4.1 : Réaliser les techniques de soins généraux PC 2.4.2 : Réaliser les techniques spécifiques au laboratoire PC 2.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'hygiène du milieu PC 2.4.4 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au domaine de l'obstétrique et de la Pédiatrie 1. Techniques de la CPN / CPoN / PF / Prénuptiale en cas non pathologique 2. Techniques de Soins à la mère lors d'un accouchement eutocique 3. Assistance à l'accouchement compliqué 4. Prise en charge du nouveau-né	PC 3.4.1 : Réaliser les techniques de soins généraux PC 3.4.2 : Réaliser les techniques spécifiques au laboratoire PC 3.4.3 : Réaliser les prestations spécifiques au domaine de l'assainissement du milieu PC 3.4.4 : Réaliser les techniques de soins spécifiques au domaine de la gynéco-obstétrique 1. Soins spécifiques au domaine de la gynéco-obstétrique 2. Soins spécifiques au nouveau-né/ prématuré en néonatologie
PC 2.5.1 : Accompagner les apprenants de la 1ère année PC 2.5.2 : Utiliser rationnellement le matériel et les médicaments PC 2.5.3 : Utiliser l'outil informatique PC 2.5.4 : Gérer les informations	PC 3.5.1 : Participer à la gestion des ressources humaines (accompagner les apprenants d'années inférieures, proposer les horaires de l'équipe, conduire une réunion d'équipe,...) PC 3.5.2 : Gérer rationnellement le matériel et les produits en rapport avec ses activités (médicaments, petit matériel, consommable, infrastructures, ...) PC 3.5.3 : Utiliser l'outil informatique PC 3.5.4 : Gérer les informations et assurer le suivi administratif et financier



Problèmes de santé prioritaires

Problèmes de santé du nouveau-né :
- Asphyxie
- Trauma à la naissance (paralysie d'Erb…)
- Jaunisse
- Anomalies congénitales
- Prématurité
- Faible poids à la naissance, nouveau-né de petite taille
- Détresse respiratoire, hypothermie, hypoglycémie

Problèmes de santé de l'enfant :
- Infections aigues des voies respiratoires
- Maladies diarrhéiques, y compris la déshydratation, la diarrhée sanglante et chronique
- Méningite
- Septicémie
- Paludisme
- Otite
- Malnutrition
- Anémie
- Abus de l'enfant

Maladies ciblées pour le programme élargi de vaccination :
- Tuberculose
- Polio
- Diphtérie
- Coqueluche
- Tétanos
- Rougeole
- Hépatite B
- Influenza

Problèmes de la santé maternelle :
- Anémie
- Hémorragie pré-, intra- et post-partum
- Travail obstrué
- Déroulement défavorable du travail
- Septicémie
- Pré éclampsie et éclampsie
- Abortion
- Thrombose veineuse profonde
- Infection urinaire
- Anomalie du foetus, placenta, utérus, ou de liquide amniotique
- Grossesse ectopique
- Travail prématuré / Accouchement prématuré
- Dépression pendant la grossesse
- Dépression et psychose du post-partum

Problèmes de santé de la reproduction :
- Affections gynécologiques
- Cancers de la voie reproductive
- Infertilité
- VIH / SIDA
- Infections de la voie reproductive
- Infections sexuellement transmissibles (IST)

Problèmes de santé de la femme en âge de procréer et/ou problèmes associés avec la grossesse :
- Diabète
- Cardiopathies
- Déficiences en micronutriments
- Malnutrition
- Hypertension
- Asthme
- Maladies rénales

Violence liée au genre

Maladies mentales :
- Stress post traumatique
- Syndrome d'Epuisement Professionnel des Soignants (SEPS) (Burn-out)
- Dépression unipolaire
- Anxiété
- Troubles liés à l'utilisation de substances
- Schizophrénie
- Trouble bipolaire

Maladies endémiques :
- Paludisme
- Parasitoses intestinales
- Choléra
- Filariose
- Hépatite A
- Maladies transmises par les insectes
- Méningite
- Schistosomiase
- Typhoïde

10 premières causes de morbidité (2005)

- Paludisme
- Infections aigues des voies respiratoires
- Parasitose intestinale
- Affections cutanées
- Maladies diarrhéiques
- Affections bucco-dentaires
- Affections gynécologiques
- IST
- Syndrome d'Immunodéficience humaine
- Malnutrition protéino énergétique

10 premières causes de mortalité enregistrées à l'hôpital (2004)

- Paludisme compliqué
- Anémie
- SIDA
- Bronchopneumopathie
- Prématurité
- Affections néonatales
- Cardiopathies
- MPE
- TBC
- Problèmes liés à la grossesse

Les programmes verticaux

- Le genre
- Programme Elargi de Vaccination (PEV)
- Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Adulte et de l'Adolescent (PCIMA)
- Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME)
- Programme National de la Lutte contre le Paludisme (PNLP)
- Programme National Intégré de la Lutte contre la Tuberculose (PNILT)
- Programme Nutrition
- Programme de Santé Mentale (PSM)
- Santé Maternelle et Infantile / Planification Familiale (SMI / PF)
- Système d'information sanitaire (SIS)
- VIH / SIDA / IST

LEXIQUE

1 **Autonomie**
Possibilité de décider pour un individu, sans en référer à une tierce personne pour le choix d'opinions ou d'actes.
Rendre autonome
Promouvoir le développement de la personnalité vers une vie créative, productive, pour l'individu et la communauté, en toute responsabilité.

2 **Capacité**
Aptitude développée dans une pratique déterminée. Une combinaison de plusieurs capacités est souvent reconnue comme nécessaire pour qualifier et exercer une compétence.

3 **Client**
Personne qui, dans une démarche d'échange et de négociation, reçoit des services d'un soignant.

4 **Communauté**
Ensemble d'individus vivant à proximité et possédant en commun des intérêts, des tendances, des pensées, ce qui entraîne une solidarité. Dans un cadre de plus en plus large, on parle alors de communauté familiale, villageoise, provinciale, nationale, continentale, jusqu'à la grande communauté humaine.

5 **Compétence**
Possibilité pour un apprenant de mobiliser un ensemble intégré de savoirs, savoir-faire et savoir-être, en vue de résoudre un problème en situation.

6 **Congruence**
Fait de montrer, pour le praticien en relation, une cohérence entre ce qu'il vit et ce qu'il traduit.

7 **Critère**
Qualité qui permet de distinguer une chose d'une autre, en vue d'émettre un jugement, une appréciation.

8 **Critères Minimaux (CM)**
Ensemble des critères sur la base desquels on peut certifier la réussite ou l'échec. Il faut que 2/3 des critères minimaux soient atteints pour obtenir 50 % des points, soit le seuil de réussite.

9 **Critères de Perfectionnement (CP)**
Critères qui, au-delà de l'atteinte des critères minimaux, servent à déterminer le niveau de performance de chaque apprenant et d'obtenir jusqu'à 100 % des points.

10 **Empathie**
Capacité de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent, de le lui communiquer dans une attitude de compréhension.

11 **Encadreur de Stage**
Encadreur de l'école ou encadreur praticien (aussi nommé infirmier de référence) assurant l'accompagnement de l'apprenant en stage.

12 **Évaluer**
Examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et l'objectif fixé, en se référant à des critères appropriés en vue de prendre une décision.

13 **Famille de Situations**
Ensemble de situations professionnelles, de niveau de difficulté équivalent, auxquelles l'apprenant doit faire face en mobilisant différentes compétences dans un contexte donné (hôpital, centre de santé, …).

14 **Groupe**
Ensemble, plus ou moins organisé, de personnes réunies dans un même endroit et liées par des activités, des objectifs communs.

15 **Infirmier(ère)**
Désigne l'infirmier(ère) A1 diplômé(e) d'état (I.E.).

16 **Indicateur**
Elément ou signe attaché à un critère et/ou à une activité et montrant ce qu'il faut observer, mesurer pour permettre l'évaluation.

17 **Lexique**
Définit les termes utilisés dans le référentiel.

18 **Objectifs Continués d'Intégration (OCI)**
Objectif qui synthétise par année d'études ce qui est attendu de l'apprenant en situation de stage.

19 **Paliers de Compétence (PC)**
Etapes vers l'acquisition d'une compétence.

20 **Plateau Technique**
Niveau technique permettant de réaliser un ensemble d'activités couverts par un niveau de prestation de soins. Le centre de santé aura un plateau technique différent de celui de l'hôpital de première référence. C'est en général le PMA (Paquet Minimum d'Activités) et le PCA (Paquet Complémentaire d'Activités) qui définissent le plateau technique dans les normes sanitaires.

21 **Référentiel de Compétences**
Document de référence reprenant les objectifs continués d'intégration par année d'étude. Ces objectifs sont détaillés en compétences et paliers de compétences.

22 **Référentiel d'Evaluation**
Document de référence reprenant tous les outils pour l'évaluation des enseignements/apprentissages théoriques et pratiques.

23 **Référentiel de Formation**
Document de référence reprenant le programme de formation par année d'étude en termes de cours, de dispositifs d'enseignement/apprentissage et de logique d'évaluation.

24 **Sage-femme**
Désigne la sage-femme A1 diplômée d'état (S.F.E.).

25 **Skills lab**
Laboratoire de techniques, lieu d'aut-apprentissage et d'exercices techniques, sous supervision.





RÉPUBLIQUE DU RWANDA

MINISTÈRE DE LA SANTÉ **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

LISTE DE TOUS LES PARTICIPANTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ABANTU Angeline de la Paix
AHIMBISIBWE Ignatius
ASSUMANI Daniel
BAHATI SANGANO Georges
BAHAYA M. Florian
BAULANA Roger
BEAM Nancy
BIZIMUNGU François
BLYTH Karen
BUGINGO Fausta
BUJIRIRI Jean Marie Vianney
BUTARE Bonaventure
CARDOEN Monique
COPPIETERS Yves
DEBRUYNE Annick
DEPREZ Dirck
ENGELBRECHT Susheela
FEILER Rose
GAFIRIMBI Naasson
GAHONGAYIRE Marie Chantal
GASHUGI Augustin
HARERIMANA Alexis
KABATSINDA Athanasie
KABBATENDE Anne Marie
KAGOYIRE Bernadette
KAHOMBO Gérard
KAKANA Lætitia
KAMABERA Epiphanie
KANIMBA Joseph
KANKINDI Félicité
KANTENGWA Catherine
KARAMUTSA Gérard
KARASIRA Astérie
KARIBIKA Clare
KASUSA Michel
KAYIHURA Camille
KAYITESI Jacqueline
KIMONYO Julie
KIYOKO Augustin
KOK Godelieve
KOMBA Djeko
LANNOYE Christian
LEJEUNE Colette
LEMENU Dominique
LUNANGA Adolphe
MPAMO Aimé
MPARIRWA KABEZA Teddy
MPAWENIMANA Jean de Dieu
MUDAHOGORA Béatrice
MUGIJE Maria Sr Liberata
MUJANDWA Denis
MUJAWAMARIYA Assumpta
MUKAKALISA Joséphine
MUKAKARARA Vivianne
MUKAMARARA Immaculée
MUKAMUNANA Joséphine
MUKAMUSANA Clarisse
MUKANKAKA Agnès
MUKANKUSI Joséphine
MUKANSONEYE Louise
MUKANTABANA Domitilla
MUKARUGAGI Antoinette
MUKARUGAMBWA Annonciata
MUKIZA-NSENGA César
MUNYAMAKOMBE Raymond
MUREBWAYIRE Mary
MURRMAN Marita
MUSABYEMARIYA Emérita
MUSABYIMANA Catherine
MYANGO Déo
NEWMAN Constance
NGABIRAME Augustin
NGENDAHIMANA Gérard
NYIRINGABO Monique
PARENT Florence
ROOSE Kaat
RUMENGE Alain
RUSHIGAJIKI Marie Josée
RWABUKWISI Désiré
RWAGITARE Eraste
SAHABO Ruben
SAMS Kelley
SEBARAGIRWA Michel
SEKABARAGA Claude
TOURNEUR André
TRINCADO Marie Teresa
UKUNDAGUSABA Adorata
UMURERWA Hassine
UWAYEZU Agnès
UWIMANA Catherine
UWIMANA Marie Chantal
UWITONZE Agathe
VAN BASTELAERE Stephane
WASENGA Raymond

LISTE DES INSTITUTIONS AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DE CE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

APEFE • ARE@SANTE • BIEF • BTC / CTB • CDCS • CEFOCK • CENTRES DE SANTE • COLOMBIA UNIVERSITY • DED • ESI • ESS / RDC • HÔPITAUX • INTRAHEALTH INTERNATIONAL • ISEI / Haute Ecole Léonard de Vinci • KHI • KIE • MINEDUC / CNDP • MINISANTE • MMIS / JSI • OMS • VVOB